Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 20 (1993)

Heft: 1

Artikel: Le Palais fédéral. Partie 2, Monument national et siège du

gouvernement

Autor: Fröhlich, Martin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Palais fédéral (II)

Monument national et siège du gouvernement

Dans le nouvel Hôtel du Gouvernement fédéral travaillaient en 1857 environ 80 fonctionnaires. Mais pour les collaborateurs qui étaient devenus nécessaires après la révision totale de la constitution fédérale de 1874, le bâtiment était trop petit. Le siège de la Confédération devait être agrandi, mais comment?

l'époque, tout comme aujourd'hui, il était difficile de trouver dans la ville fédérale, les locaux nécessaires à l'administration fédérale. Entre l'Hôtel du Gouvernement fédéral et la Vieille Ville de Berne, se trouvait alors le Casino et l'Hôpital de l'Île. Lorsque le célèbre chirurgien Theodor

Martin Fröhlich

Kocher demanda que soit construit un nouveau bâtiment pour l'hôpital cantonal, le canton aurait bien été d'accord de céder ce vieil ouvrage du 18° siècle à la Confédération comme bâtiment administratif – mais celui-ci ne se prêtait pas aux transformations.

Un concours d'architecture

Ce fut finalement en 1885 qu'un concours ouvert à tous les architectes suisses fut organisé en vue de la construction d'un véritable Palais du Gouvernement et d'un bâtiment administratif pour le Département de l'économie publique et le Département militaire. Parmi les 36 projets présentés au concours, ce furent les travaux d'Alfred Friedrich Bluntschli, professeur à l'EPF de Zurich, et de Hans Wilhelm Auer, architecte à Vienne, qui reçurent respectivement le premier (3500 francs) et le deuxième prix (2500 francs). Bluntschli remporta le premier prix parce qu'Auer avait commis la bévue de prévoir une coupole au dessus du hall d'entrée, forme architecturale qui doit en tout cas être réservée à la partie principale d'un bâtiment, et ne doit jamais couronner un escalier! En revanche Auer avait eu l'idée brillante de reprendre à l'Est, les lignes de la façade du vieil Hôtel du Gouvernement de l'aile Ouest, construisant ainsi un ensemble de dimensions imposantes. Cela répondait à l'impératif de représentation de l'époque et créait surtout de la place pour de très nombreux bureaux. Le concours rencontra d'ailleurs un intérêt international et l'attribution du premier prix fut approuvée.

Les seconds seront les premiers...

Pourtant une rumeur courut bientôt dans la presse: l'Office des constructions fédérales, qui venait alors d'être créé, avait, contrairement à la recommandation du jury du concours d'architecture, confié au second prix le mandat de construire la partie Est du nouveau bâtiment administratif. Que ce ne soit pas le titulaire du premier prix qui ait reçu le mandat, c'était, à l'époque déjà, une affaire

énorme dans la branche de la construction et les protestations furent véhémentes. Cependant, ce fut l'architecte Auer qui, ayant quitté Vienne pour Berne, construisit ce bâtiment de 1888 à 1892. Mais voici la raison pour laquelle il avait reçu ce mandat: Pour Auer, cet ouvrage constituait une raison flatteuse de revenir en Suisse et de réaliser ce que l'administration lui confiait. Bluntschli en revanche n'aurait pas renoncé à sa chaire de professeur à Zurich et aurait été de ce fait une personnalité influente, beaucoup plus difficile à diriger.

Le Palais fédéral Est

Ce qui fut érigé de 1888 à 1892 est loin d'être une copie de l'ancien Palais du



La décoration architecturale du hall d'entrée du Palais fédéral Est montre qu'Auer connaissait le langage artistique de son époque et qu'il sut décorer le bâtiment qui ne devait servir «qu'à» l'administration dans un style qui reflétait la dignité de l'Etat. Entre les décorations du plafond en stuc se trouvent des champs bleu clair qui donnent l'illusion d'être à ciel ouvert... (Photo: OFC)

Gouvernement, mais constitue une œuvre architecturale à part entière. Par rapport à l'aile Ouest, le nouveau bâtiment s'inspira nettement de la Renaissance, de sorte que si, au premier regard, les deux ailes se ressemblent, dans le détail on remarque de notables différences que la presse spécialisée releva: cela joua en faveur du second architecte pour le deuxième tour. Car aucune décision n'avait encore été prise pour savoir qui construirait le Palais du Parlement. Pour cela un nouveau concours d'architecture fut organisé en 1891...